

dpvcpv/padap

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION NATIONALE DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un but Une Foi

**<<PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MARAICHERES
PERIURBAINES A SAMANKO >>**

(PROJET MLI 06 025 11)

AVEC L'APPUI DU ROYAUME DE BELGIQUE



CTB Mali

RAPPORT ANNUEL 2009

LIEU :BAMAKO	DATE : 24 Février 2010	DNA
---------------------	-------------------------------	------------

TABLE DES MATIERES

1 Fiche de projet.....	3
2 Situation actuelle.....	4
3 Bilan de la planification des activités.....	6
3.1 Aperçu des activités.....	6
3.2 Analyse de la planification des activités.....	11
4 Bilan des finances.....	12
4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning.....	12
4.2 Analyse du planning financier.....	15
5 Suivi des indicateurs.....	18.
5.1 Objectif spécifique.....	18
5.2 Résultats.....	19
6 Appréciation des critères de suivi.....	19
6.1 Efficience.....	19
6.2 Efficacité.....	19
6.3 Durabilité.....	19
7. Mesures et recommandations.....	20
7.1 Synthèse des critères d’appréciation.....	20
7.2 Recommandations.....	20
8. Nouveau planning N+1.....	23
8.1 Planning des activités pour la période N+1.....	23
8.2 Planning financier pour la période N+1	23
9. Conclusions.....	31
Activités et finances.....	
10 Annexes	33.
10.1 Chek liste.....	34
10.2 Cadre logique.....	37
10.3 Observations sur les résultats d’étude.....	41
10.4 Aperçu des marchés publics.....	47

1 FICHE PROJET

Code Navision CTB :	MLI 06 025 11
Pays :	Mali
Secteur :	Economie rurale
Sous secteur :	Agriculture
Institution nationale Chargée de l'exécution :	Direction Nationale de l'Agriculture
Nombre d'Assistant Technique International :	Un (01)
Durée de la Convention Spécifique :	48 mois
Démarrage de la prestation :	1 ^{er} Octobre 2008
Date de clôture de la prestation estimée :	18/12/2010
Modalités de gestion de la prestation :	Cogestion et régie
Contribution du Mali :	533 571,56 EURO soit 350 000 000 FCFA
Financement Belge :	1 682 482 EURO soit 1 103 597 829 FCFA
Période couverte par le rapport :	Année 2009

2 SITUATION ACTUELLE

Conditions préalables

Toutes les conditions de mise en œuvre du projet ont été remplies, à savoir :

- la mise en place de l'équipe nationale du projet ;
- la désignation de la SMCL et du Comité Technique et la tenue régulière des réunions ;
- la mise à disposition des locaux réhabilités pour le personnel recruté par le projet par la DNA ;
- le recrutement par la CTB du Responsable Administratif Financier, de l'Assistant Technique International, d'un chauffeur et d'une secrétaire comptable ;
- le matériel et équipement de bureau, ainsi qu'un véhicule (régie) et un en cogestion ont été acquis ;
- la mise à disposition du périmètre maraîcher (100 ha par décret présidentiel) ;
- le bornage du site en question
- le creusage de 10 forages pour assurer l'alimentation en eau d'irrigation
- réalisation des études de base
- construction du mur de protection de la partie sud du périmètre
- dispositions en cours pour la clôture de la partie nord

Actions menées dans le cadre du projet

- finalisation du contrat d'attribution et d'exploitation des parcelles de Samanko en Comité Technique
- sensibilisation des organisations des maraîchers sur les conditions d'attribution des parcelles à Samanko (1 réunion dans la Mairie de chaque commune).
- appui à la rédaction de la Convention de Mise en Œuvre Déléguée
- obtention de l'Avis de Non Objection de la CTB
- appui à la rédaction des termes de référence de l'étude
- signature de la convention pour l'aménagement du périmètre. La fin des travaux est prévue pour Septembre 2010.
- appui à la sélection du bureau d'études pour les études de base, le suivi et contrôle des travaux d'aménagement sur financement belge
- appui à la sélection de bureau d'études pour le suivi et le contrôle des travaux et d'entreprise pour les investissements sur BSI
- signature de conventions de partenariat et d'exécution avec la CRA
- observations sur les résultats d'études

Entre autres observations sur les résultats des études faites par Hydro-Pacte, signalons :

Sources d'eau d'irrigation.

- 1 L'étude a comparé deux sources possibles d'eau pour l'irrigation : la nappe d'eau souterraine profonde et le fleuve Niger. Il est démontré que l'exploitation intensive

de la nappe phréatique profonde n'est pas techniquement justifiable, pour cause du faible débit des forages, des distances minimales à respecter entre les forages, l'incapacité des forages de se réalimenter suffisamment et les risques de dégradation du couvert végétatif dans les environs. La quantité d'eau qui peut être pompée avec les forages actuels ne permet l'exploitation que de 20 ha de maraîchage au maximum. Et même à ce rythme là le dispositif est déjà en surexploitation de la nappe souterraine. La seule alternative pour apporter des quantités d'eau suffisantes est de pomper l'eau dans le fleuve Niger qui permet d'apporter des quantités suffisantes pour les 40 ha actuels et pour l'extension éventuelle.

Source d'eau potable.

- 2 Il est toutefois recommandé de valoriser la présence des forages dans la parcelle en installant un dispositif d'exploitation de l'eau souterraine pour servir d'eau potable.

Distribution de l'eau d'irrigation à la parcelle

3. Concernant l'option de l'irrigation par goutte à goutte, l'étude évoque la problématique de l'exploitation d'un tel système. Les maraîchers maîtrisent d'autres systèmes d'irrigation, mais ne justifient aucune expérience en matière d'irrigation par goutte à goutte. A ces conclusions de l'étude peuvent être ajoutées les observations suivantes : i) les maraîchers sont demandeurs d'un système qui leur permette d'arroser le feuillage des plantes en saison des pluies ; ii) non seulement l'exploitation, mais également la maintenance (travaux de maintenance du matériel et remplacement régulier de composantes du réseau goutte à goutte) posent des problèmes auxquels le projet ni les maraîchers ne peuvent faire face en ce moment.
4. La proposition de l'étude pour la distribution de l'eau à la parcelle est donc qu'elle soit réalisée à partir du pompage de l'eau du fleuve dans une conduite principale. Deux conduites secondaires dérivent ensuite au niveau du périmètre. Les conduites secondaires desservent des conduites tertiaires qui dérivent finalement dans un dispositif de distribution d'eau au niveau de chaque parcelle. Chaque exploitant pourra disposer de la quantité d'eau nécessaire pour l'irrigation de ses cultures de manière autonome et individuelle. Le système proposé permet l'introduction d'innovations technologiques dans le futur.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

Aperçu des activités

R1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site de Samanko est introduit sur 40 ha.

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 : Investissements en infrastructure et équipements pour l'appui à la production de maraîchage.</i>	Préparation des DAO et ANO	En cours	BE, AGETIER, DNA, CTB	Les résultats de l'activité A 1.3 seront déterminants pour le bon déroulement de cette activité, aussi bien en ce qui concerne le calendrier que le résultat technique.
	Consultation des entreprises	Prévu 2010	BE, AGETIER	
	Evaluation des offres et ANO	Prévu 2010	AGETIER, DNA, CTB	
	Signature des contrats	Prévu 2010	AGETIER	
	Exécution des travaux	Prévu 2010	Entreprise	
	Réception des travaux	Prévu 2010	AGETIER	
<i>A.1.2 : Investissements dans l'infrastructure bord-champs.</i>	Préparation des DAO et ANO	Prévu 2010	BE, AGETIER, DNA, CTB	Les résultats de l'activité A 1.3 seront déterminants pour le bon déroulement de cette activité, aussi bien en ce qui concerne le calendrier que le résultat technique.
	Consultation des entreprises	Prévu 2010	BE, AGETIER	
	Evaluation des offres et ANO	Prévu 2010	AGETIER, DNA, CTB	
	Signature des contrats	Prévu 2010	AGETIER	
	Exécution des travaux	Prévu 2010	Entreprise	
	Réception des travaux	Prévu 2010	AGETIER, DNA, CTB	
<i>A.1.3 : Réaliser les études pour les aménagements à conduire.</i>	Consultation des bureaux d'étude	100 %	AGETIER	Cette activité est déléguée à un bureau d'étude, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée pilotée par l'AGETIER. L'efficacité de tous les (nombreux) acteurs concernés sera déterminante pour le résultat obtenu.
	Evaluation technique et ANO	100 %	AGETIER, DNA, CTB	
	Evaluation financière et ANO	100 %	AGETIER, DNA, CTB	
	Négociation et signature du contrat	100 %	AGETIER	
	Réalisation des études	100 %	BE	
	ANO	100 %	DNA, CTB	

R2 : Les producteurs organisés ont acquis les capacités de faire fonctionner, d'organiser et de gérer le périmètre aménagé.

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.2.1 : Faire la relecture du cahier des charges.</i>	Réalisé	100 %	PADAP	n.a.
<i>A.2.2 : Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion du périmètre.</i>	Soumission des candidatures	Prévu 2010	Coopératives	La participation des organisations de base (coopératives) est déterminante. Le résultat de cette activité sera donc déterminé par la qualité de leur contribution.
	Sélection des maraîchers	Prévu 2010	Coopératives	
	Sélection des maraîchers	Prévu 2010	CRA	
	Appui à la constitution du CG	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Appui à la constitution du CPEEP	Prévu 2010	CRA, PADAP	
<i>A.2.3 : Former et conseiller les producteurs organisés pour la gestion du périmètre.</i>	Echanges avec CRA	Prévu 2010	CRA, PADAP	Cette activité ne pourra débuter avant que les structures soient mises en place. Le timing « serré » s'impose pour des raisons sociales.
	Elaboration de la convention de partenariat	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	Prévu 2010	CRA	
	Elaboration des TdR	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Sélection des consultants	Prévu 2010	CRA	
	Déroulement de la formation	Prévu 2010	CRA	
	Suivi	Prévu 2010	CRA	
<i>A.2.4 : Appuis ou études ponctuels.</i>		Prévu 2010		Les besoins seront déterminés ultérieurement

R3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.3.1 : Formation et appui conseil technique pour la production maraîchère.</i>	Echanges avec CRA	100 %	CRA, PADAP	L'activité ne pourra réellement commencer que lorsque les résultats de l'étude (A 3.4) seront connus. De la qualité du travail de la CRA dépendra la qualité de cette intervention.
	Elaboration de la convention de partenariat	75 %	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	Prévu 2010	CRA	
	Elaboration des TdR	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Déroulement de la formation	Prévu 2010	CRA	
	Suivi	Prévu 2010	CRA, PADAP	
<i>A.3.2 : Formation et appui conseil financier et commercial pour le maraîchage.</i>	Echanges avec CRA	100 %	CRA, PADAP	L'activité ne pourra réellement commencer que lorsque les résultats de l'étude (A 3.4) seront connus. De la qualité du travail de la CRA dépendra la qualité de cette intervention.
	Elaboration de la convention de partenariat	75 %	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	Prévu 2010	CRA	
	Elaboration des TdR	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Déroulement de la formation	Prévu 2010	CRA	

	Suivi	Prévu 2010	CRA, PADAP	
A.3.3 : Recherche pour l'appui à la production de maraîchage.	Echanges avec CRA	100 %	CRA, PADAP	L'activité ne pourra réellement commencer que lorsque les résultats de l'étude (A 3.4) seront connus. De la qualité du travail de la CRA dépendra la qualité de cette intervention.
	Elaboration de la convention de partenariat	75 %	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	Prévu 2010	CRA	
	Elaboration des TdR	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Déroulement de la formation	Prévu 2010	CRA	
	Suivi	Prévu 2010	CRA, PADAP	
A.3.4 : Inventorier les zones agricoles urbaines actuelles et potentielles, les acteurs de la filière et leurs atouts et leurs contraintes, enregistrer performance des maraîchers, etc.	Sensibilisation CRA et Mairies	100 %	CRA, PADAP	L'activité a été déléguée à la CRA. Une convention a été signée à cette fin. Les travaux sont en cours, fin prévue vers la fin de Q1 2010.
	Elaboration de la convention de partenariat	100 %	CRA, PADAP	
	Détermination des paramètres à enregistrer	100 %	CRA, PADAP	
	Elaboration des TdR	100 %	CRA, PADAP	
	Réalisation des ateliers, enquêtes et recherches	50 %	CRA	
	Synthèse et interprétation des résultats	Prévu 2010	CRA, PADAP	
A.3.5 : Formation en gestion des coopératives dans les six communes de Bamako.	Echanges avec CRA	100 %	CRA, PADAP	Cette activité est incorporée dans la convention signée avec la CRA mentionnée ci-dessus. La formation interviendra après que l'étude sur le secteur du maraîchage urbain soit réalisée.
	Elaboration de la convention de partenariat	100 %	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	En cours	CRA	
	Elaboration des TdR	Prévu 2010	CRA, PADAP	
	Sélection des consultants	Prévu 2010	CRA	
	Déroulement de la formation	Prévu 2010	CRA	
	Suivi	Prévu 2010	CRA, PADAP	
A.3.6 : Capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraîchage.	Echanges avec CRA	100 %	CRA, PADAP	L'activité ne pourra réellement commencer que lorsque les résultats de l'étude (A 3.4) seront connus. De la qualité du travail de la CRA dépendra la qualité de cette intervention.
	Elaboration de la convention de partenariat	75 %	CRA, PADAP	
	Identification des besoins	Prévu 2010	CRA	
	Mise en œuvre des activités	Prévu 2010	CRA	
	Suivi	Prévu 2010	CRA, PADAP	

Z. activités générales de gestion

Personnel :

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Recrutement (en phase de démarrage ou en cas de démission)	Recruter personnel national	100 %	DNA, CTB	n.a.
	Recruter personnel national CTB	100 %	CTB, DNA	n.a.
	Recruter personnel international	100 %	CTB, MA	n.a.
Formation du personnel du projet	Formations ponctuelles du RAF	100%	CTB	Les formations sont assurées par la RR. D'autres formations pour les autres membres du personnel pourraient être difficiles à justifier dans le contexte d'un projet en phase de clôture.
Préavis (en phase de clôture)	cfr planification		CTB	Le projet entre dans sa dernière année, les activités nécessaires seront programmées dans la deuxième partie de ce rapport.

Investissement :

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Véhicules	Véhicule « Régie »	100 %	CTB	
	Véhicule « Co-gestion »	80 %	DAF, CTB	Il aura fallu plus d'une année avant que le véhicule « co-gestion » ne soit disponible.
Construction et ou réfections bureau	Réfection des bureaux à la DNA	100 %	PADAP	n.a.
Equipement IT	Achat ordinateurs et accessoires	100 %	PADAP	n.a.
Fourniture et équipement de bureau	Achats regroupés selon besoins.	100 %	PADAP	n.a.

Qualité (Suivi évaluation) :

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Backstopping	Non prévu dans le DTF			
Evaluation à mi parcours	Non prévu dans le DTF			
Evaluation Finale	A déterminer			
Audit	A déterminer	TdR élaborés, programmation en cours	PADAP/CTB	

Analyse de la planification des activités

Résultat 1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site maraîcher est introduit à Samanko.

Les activités se poursuivent selon les prévisions. Le Bureau d'Etude qui a été sélectionné par l'AGETIER pour la réalisation des études et ensuite assurer le suivi des travaux sur le terrain a démarré ses activités. Les résultats de l'étude sont connus, le DAO est en cours de finalisation.

Les travaux sur budget national de contrepartie ont évolué également, le mur de clôture sur la partie sud du périmètre a été achevé. (Budget 2008).

Pour l'exercice du Budget 2009 sur BSI, la convention a été préparée par l'AGETIER pour la clôture de la partie Nord du périmètre pour 130 000 000 FCFA (198 183,72€)

Résultat 2 : Les producteurs organisés ont acquis la capacité d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion du périmètre aménagé.

L'aboutissement des activités du R2 doit coïncider le plus que possible avec la fin des travaux d'investissement du R1, afin d'éviter une période d'inactivité pour les maraîchers sélectionnés. Les activités sont donc réalisées étape par étape selon un calendrier déterminé. Le contrat qui sera signé entre les bénéficiaires et la DNA a été finalisé. La sélection elle-même des maraîchers sera initiée vers la fin de Q1.

Résultat 3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.

La CRA a réalisé actuellement un état des lieux du maraîchage dans les six communes de Bamako. Le résultat de cette étude est attendu vers la fin de la Q1.

La mise en œuvre des autres activités dépendra de ces résultats. Les activités préparatoires sont menées en attendant.

4 BILAN DES FINANCES

Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Project Title :		Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko							
Budget Version:		D02							
Currency :		EUR							
YIM :		Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing							
Year to month :		31/12/2009							
	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec	
A DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES PÉRIURBAINES			1.214.672,00	0,00	302.528,98	302.528,98	912.143,02	25%	
01 Un système d'aménagement intensif moderne du site			1.030.771,00	0,00	300.516,20	300.516,20	730.254,80	29%	
01 Investissements en infrastructures et équipements pour			COGES	927.395,00	0,00	300.516,20	300.516,20	626.878,80	32%
02 Investissement dans l'infrastructure bord-champs			COGES	51.000,00	0,00	0,00	0,00	51.000,00	0%
03 Etudes techniques aménagement			COGES	52.376,00	0,00	0,00	0,00	52.376,00	0%
02 Les producteurs organisés ont acquis les capacités			40.000,00	0,00	2.012,78	2.012,78	37.987,22	5%	
01 Faire la relecture du cahier des charges			COGES	2.012,78	0,00	2.012,78	2.012,78	0,00	100%
02 Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion			COGES	2.500,00	0,00	0,00	0,00	2.500,00	0%
03 Former et conseiller es producteurs organisés pour la			COGES	22.500,00	0,00	0,00	0,00	22.500,00	0%
04 Etudes ponctuelles			COGES	12.987,22	0,00	0,00	0,00	12.987,22	0%
03 La filière maraîchère de Samanko est consolidée à			143.901,00	0,00	0,00	0,00	143.901,00	0%	
01 Formation et appui conseil technique pour la production du			COGES	30.500,00	0,00	0,00	0,00	30.500,00	0%
02 Formation et appui conseilcommercial pour le maraîchage			COGES	30.500,00	0,00	0,00	0,00	30.500,00	0%
03 Recherche-Développement et capitalisation d'expérience			COGES	30.500,00	0,00	0,00	0,00	30.500,00	0%
04 Etat des lieux du maraîchage urbain			COGES	9.401,00	0,00	0,00	0,00	9.401,00	0%
05 Formation à la gestion de coopérative			COGES	23.000,00	0,00	0,00	0,00	23.000,00	0%
06 Capitalisation d'expériences			COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
K RÉSERVE BUDGÉTAIRE			7.024,37	0,00	0,00	0,00	7.024,37	0%	
01 Réserve budgétaire			7.024,37	0,00	0,00	0,00	7.024,37	0%	
01 Réserve budgétaire COGESTION			COGES	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE			REGIE	1.024,37	0,00	0,00	0,00	1.024,37	0%
			REGIE	352.522,01	27.513,68	132.060,12	159.573,80	192.948,21	45%
			COGEST	1.329.920,04	14.079,49	315.700,00	329.779,49	1.000.140,55	25%
			TOTAL	1.682.442,05	41.593,17	447.760,12	489.353,29	1.193.088,76	29%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**

Budget Version: **D02** Year to month : 31/12/2009

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
Y BUDGET TEMP			0,02	0,00	0,00	0,00	0,02	0%
01 Budget Temp Excel Digestor			0,02	0,00	0,00	0,00	0,02	0%
01 BudLine in COGEST		COGES	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0%
02 BudLine in REGIE		REGIE	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			460.745,66	41.593,17	145.231,14	186.824,31	273.921,35	41%
01 Frais de personnel			338.216,00	27.248,34	137.666,65	164.914,99	173.301,01	49%
01 Assistant technique		REGIE	285.182,45	25.369,15	117.744,99	143.114,14	142.068,31	50%
02 Directeur national		COGES	9.318,00	0,00	3.658,78	3.658,78	5.659,22	39%
03 Responsable finance et administration		REGIE	14.400,00	1.879,19	10.400,68	12.279,87	2.120,13	85%
04 Autres frais de personnel		COGES	14.498,00	0,00	2.109,35	2.109,35	12.388,65	15%
05 Salaire chauffeur AT		REGIE	7.500,00	0,00	1.670,16	1.670,16	5.829,84	22%
06 Fonctionnement véhicule AT		REGIE	7.317,55	0,00	2.082,69	2.082,69	5.234,86	28%
02 Investissements			38.832,00	11.540,39	1.105,26	12.645,65	26.186,35	33%
01 Véhicules		COGES	26.098,00	0,00	0,00	0,00	26.098,00	0%
02 Equipement bureau		COGES	12.734,00	11.540,39	1.105,26	12.645,65	88,35	99%
03 Frais de fonctionnement			45.502,40	2.539,10	6.179,29	8.718,39	36.784,01	19%
01 Loyer bureau		COGES	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0%
02 Services et frais de maintenance		COGES	0,01	0,00	304,14	304,14	-304,13	30414
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	32.400,00	1.006,23	24,39	1.030,62	31.369,38	3%
04 Frais TVA		COGES	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0%
05 Autres frais de fonctionnement		COGES	13.102,37	1.532,87	5.850,76	7.383,63	5.718,74	56%
		REGIE	352.522,01	27.513,88	132.060,12	159.573,80	192.948,21	45%
		COGEST	1.329.920,04	14.079,49	315.700,00	329.779,49	1.000.140,55	25%
		TOTAL	1.682.442,05	41.593,17	447.760,12	489.353,29	1.193.088,76	29%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**

Budget Version: **D02**

Currency : **EUR**

Year to month : **31/12/2009**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2009	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
04 Audit, suivi et évaluation			38.195,28	265,34	279,94	545,28	37.649,98	1%
01 Frais de suivi et d'évaluation		REGIE	10.000,00	265,34	161,60	426,94	9.573,06	4%
02 Audit		REGIE	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Backstopping		REGIE	14.000,00	0,00	0,00	0,00	14.000,00	0%
04 Frais administratifs (agios banque, TVA...)		REGIE	1.097,63	0,00	0,00	0,00	1.097,63	0%
05 Frais administratifs (agios banque, TVA...)		COGES	1.097,63	0,00	118,34	118,34	979,29	11%

REGIE	352.522,01	27.513,68	132.060,12	159.573,80	192.948,21	45%
COGEST	1.329.920,04	14.079,49	315.700,00	329.779,49	1.000.140,55	25%
TOTAL	1.682.442,05	41.593,17	447.760,12	489.353,29	1.193.088,76	29%



Analyse du planning financier

Au cours de l'année 2009, le projet a effectué certaines dépenses programmées et dont la réalisation a été déterminante pour le démarrage effectif des investissements :

- Le résultat 1 du projet a vu le paiement de 30% de la convention à l'AGETIER pour amorcer les phases préalables aux investissements .
- Le resultat 2 du projet a vu également le bouclage de la reelecture du cahier de charge
- Le résultat 3 du projet dans sa composante formation, a été programmé au cours de l'année 2009, mais son exécution aura lieu au cours de l'année 2010. Seule la formation appui conseil est entrain d'etre exécuter, siute à la signature de la convention avec la CRA/DNA-PADAP et les deux autres ne sont pas encore etablies, faute d'identification des differents bénéficiaires.
- L'investissement véhicule, a été bouclé avec l'acquisition de ce dernier par le projet.
- Les moyens généraux ont suivi leur cours normal
- Dans le cadre de l'Audit,Suivi et évaluation, il est prévu un audit au cours du mois d'avril 2010, en vue de déterminer les conditions de gestion du projet.

5 SUIVI DES INDICATEURS

Les indicateurs suivants étaient prévus dans le DTF.

Objectif spécifique

« Le principal indicateur est *l'augmentation du revenu net moyen dérivé du maraîchage* et des produits de transformation. Le revenu net pourra être évalué au niveau d'un échantillon d'exploitants familiaux et de commerçant(e)s. Notons que la ligne de base est « zéro revenu » car sans projet, les maraîchers seraient forcés de partir. »

Résultats

5.2.1. Résultat 1 : Aménagement moderne intensif.

- La consommation d'eau (ni³) par rapport au rendement par type de culture et par saison
- Le nombre et la superficie des parcelles maraîchères aménagées
- L'état physique des infrastructures

5.2.2. Résultat 2 : Capacités d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion.

- La fonctionnalité de la structure de gestion (fréquence des réunions et des AG, tenue des documents, etc.) ;
- Le pourcentage des producteurs qui s'acquittent correctement des charges d'eau ;
- Le taux d'exploitation des parcelles (nombre de parcelles effectivement exploitées sur le nombre total de parcelles aménagées) ;
- L'évolution du nombre de femmes et des jeunes attributaires des parcelles dans le site de Samanko.

5.2.3. Résultat 3 : Consolidation à travers les services d'appui.

- Au moins 50 producteurs participent à des mécanismes de gestion collective des intrants et de la commercialisation et ont atteint les objectifs d'équilibre financier internes (établis au niveau de la production globale) à partir de la deuxième année ;
- Le nombre et le respect des conventions entre le PADAP et les partenaires d'appui ;
- 100 % des groupements d'exploitants reçoivent un appui conseil régulier et adéquat de la part des institutions compétentes ;
- L'indice de satisfaction des producteurs par rapport aux services d'appui.

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

Il est logique de considérer les deux phases distinctes du projet dans cette appréciation : la phase I de mise en place des investissements, la phase II des mesures d'accompagnement.

Efficienne

Phase I : les investissements. Le projet est efficient dans cet aspect. Les fonds alloués sont gérés dans le cadre d'une convention de MOD avec l'AGETIER, ce qui garantit une gestion nationale comme préconisée, mais aussi une gestion adéquate par cette administration nationale.

Phase II : les mesures d'accompagnement : à l'image de la convention avec l'AGETIER, différentes conventions seront signées avec des partenaires opérationnels. Pour l'instant seul la Chambre Régionale d'Agriculture bénéficie d'une telle convention, l'efficience ne peut pas encore être jugée.

Efficacité

Phase I : les investissements qui étaient prévus dans le DTF n'étaient pas efficace du tout. La totalité de l'investissement aurait bénéficié à un groupe de +/- 50 maraîchers, ce qui est loin d'être satisfaisant. La nouvelle option technique a rectifié cette situation. Non seulement les 160 maraîchers prévus dès le départ sur 40 ha seront servis, mais il sera également envisageable d'élargir l'investissement sur 100 ha.

Phase II : vu le délai très court qui restera pour mettre en œuvre ces activités, il est peu probable qu'elles soient réellement efficaces. Reste la question sur la pertinence de ces activités, étant donné que la première priorité était de restituer aux maraîchers leur outil de travail qui est composé de deux éléments : accès à la terre et accès à l'eau. C'est dans ce cadre là que le projet pourra inscrire sa réussite.

Les réels besoins en appui technique et conseils des maraîchers de Samanko ne pourront pas être déterminés. Pour être efficace dans ce domaine, il aurait fallu un projet sur plusieurs années, or il s'agit pour la coopération belge d'un secteur de désengagement.

Durabilité

Les investissements de la phase I seront durables (ils ne l'étaient pas dans la conception initiale prévue dans le DTF !), étant donné que la dynamique du projet résidera chez les maraîchers et leurs organisations.

Phase II : voir commentaire sur 6.2. Efficacité.

Outre ces observations sur la durabilité des activités du projet, il va sans dire que l'activité maraîchère urbaine et périurbaine en soi est durable, étant donnée qu'elle est basée sur une demande réelle de fruits et légumes frais par la population urbaine d'une part, et que d'autre part la main d'œuvre pour assurer cette production est disponible et qualifiée.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

Synthèse des critères d'appréciation

Prenant en compte les deux phases de mise en œuvre du projet actuel (phase investissement, phase appui à la production/filière), il peut être conclu :

Phase d'investissement : la mesure la plus importante que le projet ait prise consiste en l'ouverture de l'étude préalable à la réalisation des investissements à d'autres options techniques que celle qui était prévue dans le DTF. Cette étude est en cours et permettra de décider définitivement, de manière documentée, sur les choix techniques à faire.

Phase appui à la filière, il est trop tôt pour apprécier ces éléments, des activités préparatoires sont menées par le projet, mais il faudra tenir compte du manque de temps pour réaliser un programme significatif dans ce domaine, vu que le secteur ne constitue plus un secteur d'engagement de la coopération belge.

Recommandations

8.2.1 Partie I : Suivi des recommandations de la SMCL du 02 Octobre 2009

Recommandation 1 :

Il a été demandé au projet de reprendre la formulation de l'état d'exécution de la deuxième recommandation de la SMCL précédente (26 Février 2009) en spécifiant les résultats des contacts avec chacune des structures approchées.

Structures contactées:

- APCAM, CRA, DNGR du District.

Résultats des contacts: L'Assistant Technique International nouvellement recruté par la CTB et les intéressés se sont connus, il a partagé leurs visions du projet, il a eu des conseils et a enregistré leur disponibilité à soutenir le Secrétariat Technique.

- ICRISAT et AVRDC Samanko

Résultats des contacts : Nous avons connu les activités horticoles menées dans ces structures : recherche variétale, irrigation par goutte à goutte, la promesse d'appui par l'AVRDC dans l'installation de système d'irrigation par goutte à goutte a été enregistrée.

- Cabinet du MA, Direction National du Budget, Agence Centrale de la Comptabilité et du Trésor.

Résultats des contacts : Une correspondance avait été adressée par le Ministre de l'Agriculture à son homologue des Finances afin d'autoriser l'ouverture d'un compte bancaire pour domicilier le reliquat de fonds de développement de la Zone CMDT de Bougouni affecté au PADAP par le partenaire belge.

Il fallait suivre la correspondance.

Le résultat est que pour toute réponse l'ACCT a ordonné à la BDM de lui verser le montant en question : Cent trente sept millions FCFA (137 000 000 FCFA).

Recommandation 2:

- Structure contactées: DNAECI

- Le financement sur BSI 2008 prévu ne tombant pas, encore moins celui de 2009, le Comité Spécial des partenaires tenu le 21 Mai 2009 a recommandé qu'en vue de trouver une solution au problème de réalisation des préalables assignés à la partie malienne dans le Projet (mur de clôture, branchement sur EDM), que le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale en saisisse son homologue des Finances avec ampliation au Premier Ministre. Le contact avec la Direction des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale visait à fournir à celle-ci les éléments pour l'élaboration de ladite correspondance.

Résultat: La correspondance a été faite, il est demandé à la DNAECI d'en communiquer une copie silencieuse de la correspondance du MAECI au MF à la DNA pour que cette dernière en assure le suivi, afin de débloquent les financements sur BSI.

Cette recommandation n'a pas, en notre connaissance été exécutée.

Recommandation 3:

L'équipe du projet doit mener une concertation avec les partenaires au projet (CRA, AVRDC, IER, PCDA) en vue d'enclencher la mise en œuvre des activités de formation.

Le préalable à la mise en œuvre du programme de formation est de faire l'état des lieux du maraîchage dans le District de Bamako pour une sélection judicieuse des attributaires des parcelles aménagées de Samanko. Une convention de partenariat DNA/CRA et une convention d'exécution DNA/CRA portant sur l'état des lieux du maraîchage et la formation en gestion coopérative ont été signées le 21 Décembre 2009.

Recommandation 4:

Il a été demandé à l'équipe du projet de faire une planification des activités à présenter à la prochaine rencontre extraordinaire de la SMCL, afin de permettre une meilleure prise en compte des activités et un éventuel réaménagement budgétaire si nécessaire.

La planification des activités a été faite.

Recommandation 5:

Le bilan financier exprimé en Euro dans le rapport présenté, devra être traduit en FCFA et la nomenclature corrigée.

Le bilan financier exprimé en Euro a été traduit en CFA, toutefois la correction de nomenclature demandée poserait des problèmes lors de l'approbation des plannings financiers, certains termes étant utilisés depuis l'adoption du DTF.

Recommandation 6:

Le rapport d'activités doit présenter le point d'exécution avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de réalisation.

Les rapports d'activités feront désormais état des indicateurs qualitatifs et quantitatifs en fonction de l'état d'avancement des activités

8.2.2 Partie II : Recommandations du Secrétariat Technique

Il est recommandé de tenir compte des éléments suivants:

1/ L'étude qui est en cours de finalisation pourra ne pas valider les choix techniques qui avaient été adoptés dans le DTF. Il sera dans ce cas nécessaire de faire le meilleur choix avec les éléments disponibles.

2/ La mise en œuvre de la deuxième phase de l'actuel projet risque d'être fortement compromise à cause du temps limité qui restera dans le temps imparti au projet.

3/ Compte tenu de la décision commune Mali-Belgique de ne pas considérer le maraîchage comme faisant partie des secteurs de concentration de la coopération belge au Mali, la décision de l'utilisation des fonds « de réserve » dépendra fortement du résultat de l'étude précitée. Plus précisément en ce qui concerne l'investissement sur les 60ha restants de Samanko et qui n'étaient pas pris en compte dans le projet actuel.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

Planning des activités de l'année N+1

R1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site de Samanko est introduit sur 40 ha.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 : Investissement en infrastructure et équipements pour l'appui à la production de maraîchage.</i>	Préparation des DAO et ANO		♦											BE, AGETIER, DNA, CTB	Les résultats de l'activité A 1.3 seront déterminants pour le bon déroulement de cette activité, aussi bien en ce qui concerne le calendrier que le résultat technique.
	Consultation des entreprises		♦	♦										BE, AGETIER	
	Evaluation des offres et ANO			♦										AGETIER, DNA,CTB	
	Signature des contrats				♦									AGETIER	
	Exécution des travaux				♦	♦	♦	♦						Entreprise	
	Réception des travaux								♦					AGETIER	
<i>A.1.2 : Investissements dans l'infrastructure bord-champs.</i>	Préparation des DAO et ANO		♦											BE, AGETIER, DNA, CTB	Les résultats de l'activité A 1.3 seront déterminants pour le bon déroulement de cette activité, aussi bien en ce qui concerne le calendrier que le résultat technique.
	Consultation des entreprises		♦	♦										BE, AGETIER	
	Evaluation des offres et ANO			♦										AGETIER, DNA,CTB	
	Signature des contrats				♦									AGETIER	
	Exécution des travaux				♦	♦	♦	♦						Entreprise	
	Réception des travaux								♦					AGETIER	
<i>A.1.3 : Réaliser les études pour les aménagements à construire.</i>	Consultation des bureaux d'étude													AGETIER	Réalisé.
	Evaluation technique et ANO													AGETIER, DNA, CTB	
	Evaluation financière et ANO													AGETIER, DNA, CTB	
	Négociation et signature du contrat													AGETIER	
	Réalisation des études	♦	♦											BE	Cette activité est délégué à

	ANO		♦												DNA, CTB	un bureau d'étude, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée pilotée par l'AGETIER. L'efficacité de tous les (nombreux) acteurs concernés sera déterminante pour le résultat obtenu.
--	-----	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	--

R2 : Les producteurs organisés ont acquis les capacités de faire fonctionner, d'organiser et de gérer le périmètre aménagé.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.2.1 : Faire la relecture du cahier des charges.</i>														PADAP	Déjà réalisé
<i>A.3.2 : Formation et appui conseil financier et commercial pour le maraîchage.</i>	Soumission des candidatures			♦										Coopératives	La participation des organisations de base (coopératives) est déterminante. Le résultat de cette activité sera donc déterminé par la qualité de leur contribution.
	Sélection des maraîchers			♦										Coopératives	
	Sélection des maraîchers				♦									CRA	
	Appui à la constitution du CG					♦								CRA, PADAP	
	Appui à la constitution du CPEEP					♦								CRA, PADAP	
<i>A.2.3 : Former et conseiller les producteurs organisés pour la gestion du périmètre.</i>	Echanges avec CRA													CRA, PADAP	Cette activité ne pourra pas débiter avant que les structures soient mises en place. Le timing « serré » s'impose pour des raisons sociales.
	Elaboration de la convention de partenariat	♦												CRA, PADAP	
	Identification des besoins				♦									CRA	
	Elaboration des TdR					♦								CRA, PADAP	
	Sélection des consultants						♦							CRA	
	Déroulement de la formation							♦	♦					CRA	
	Suivi									♦				CRA	
<i>A.2.4 : Appuis et études ponctuels.</i>															A déterminer

R3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.

A.3.5 : Formation en gestion de coopératives des principales coopératives dans les six communes de Bamako.	Echanges avec CRA																Déjà réalisé
	Elaboration de la convention de partenariat																Cette activité est incorporée dans la convention signée avec la CRA mentionnée ci-dessus. La formation interviendra après que l'étude sur le secteur du maraîchage urbain soit réalisée.
	Identification des besoins				♦												
	Elaboration des TDR					♦											
	Sélection des consultants							♦									
	Déroulement de la formation								♦	♦							
	Suivi											♦					
A.3.6 : Capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraîchage.	Echanges avec CRA															Déjà réalisé	
	Elaboration de la convention de partenariat	♦														L'activité ne pourra réellement commencer que lorsque les résultats de l'étude (A 3.4) seront connus. De la qualité du travail de la CRA dépendra la qualité de cette intervention.	
	Identification des besoins				♦	♦											
	Mise en œuvre des activités								♦	♦							
	Suivi											♦					

Z. activités générales de gestion

Personnel

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Recrutement (en phase de démarrage ou en cas de démission)															Réalisé en 2009
Formation du personnel du projet															A déterminer cercles de développement.
Préavis (en phase de clôture)									♦	♦					Fin de projet 18/12. Le RAF et le personnel d'appui sont concernés.

Investissement

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	R Remarques - difficultés points d'attention
Véhicules															Réalisé en 2009

Planning financier de l'année N+1

Financial Planning of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**

Fin Plan Version: **2010Q1**
 Budget Version: **D02**
 Donor: **DGD**
 Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2010						2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
				Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
A DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS		1.214,68	302,53	912,15	23,40	459,50	381,26	47,99	912,15	0,00	0,00	100%
01 Un système d'aménagement		1.030,78	300,52	730,26	0,00	400,00	330,26	0,00	730,26	0,00	0,00	100%
01 Investissements en	COGEST	927,40	300,52	626,88	0,00	296,62	330,26	0,00	626,88	0,00	0,00	100%
02 Investissement dans	COGEST	51,00	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00	0,00	51,00	0,00	0,00	100%
03 Etudes techniques	COGEST	52,38	0,00	52,38	0,00	52,38	0,00	0,00	52,38	0,00	0,00	100%
02 Les producteurs organisés ont		40,00	2,01	37,99	0,00	13,50	12,50	11,99	37,99	0,00	0,00	100%
01 Faire la relecture du cahier des	COGEST	2,01	2,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
02 Mettre en place les structures	COGEST	2,50	0,00	2,50	0,00	2,50	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	100%
03 Former et conseiller es	COGEST	22,50	0,00	22,50	0,00	7,00	8,50	7,00	22,50	0,00	0,00	100%
04 Etudes ponctuelles	COGEST	12,99	0,00	12,99	0,00	4,00	4,00	4,99	12,99	0,00	0,00	100%
03 La filière maraîchère de		143,90	0,00	143,90	23,40	46,00	38,50	36,00	143,90	0,00	0,00	100%
01 Formation et appui conseil	COGEST	30,50	0,00	30,50	0,00	10,00	10,50	10,00	30,50	0,00	0,00	100%
02 Formation et appui	COGEST	30,50	0,00	30,50	0,00	10,00	10,50	10,00	30,50	0,00	0,00	100%
03 Recherche-Développement et	COGEST	30,50	0,00	30,50	0,00	10,00	10,50	10,00	30,50	0,00	0,00	100%
04 Etat des lieux du maraichage	COGEST	9,40	0,00	9,40	9,40	0,00	0,00	0,00	9,40	0,00	0,00	100%
05 Formation à la gestion de	COGEST	23,00	0,00	23,00	11,00	12,00	0,00	0,00	23,00	0,00	0,00	100%
06 Capitalisation d'expériences	COGEST	20,00	0,00	20,00	3,00	4,00	7,00	6,00	20,00	0,00	0,00	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE		7,02	0,00	7,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,02	0%
01 Réserve budgétaire		7,02	0,00	7,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,02	0%
01 Réserve budgétaire	COGEST	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE	REGIE	1,02	0,00	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,02	0%
	REGIE	352,52	159,31	193,21	51,68	41,68	58,25	37,81	189,42	0,00	3,79	99%
	COGEST	1.329,93	329,83	1.000,10	63,12	473,12	394,88	63,20	994,32	0,00	5,78	100%
	TOTAL	1.682,45	489,14	1.193,31	114,80	514,80	453,13	101,01	1.183,74	0,00	9,57	99%

Financial Planning of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**

Fin Plan Version: **2010Q1**
 Budget Version: **D02**
 Donor: **DGD**
 Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
						Q1	Q2	Q3	Q4			
Y BUDGET TEMP			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Budget Temp Excel Digestor			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 BudLine in COGEST		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 BudLine in REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			460,75	186,61	274,14	91,40	55,30	71,87	53,02	271,59	0,00	2,55 99%
01 Frais de personnel			338,22	164,65	173,57	43,14	43,14	43,14	41,38	170,80	0,00	2,77 99%
01 Assistant technique		REGIE	285,18	142,85	142,33	34,35	34,35	34,35	34,35	137,40	0,00	4,93 98%
02 Directeur national		COGEST	9,32	3,66	5,66	1,53	1,53	1,53	1,07	5,66	0,00	0,00 100%
03 Responsable finance et		REGIE	14,40	12,28	2,12	1,07	1,07	1,07	1,07	4,28	0,00	-2,16 115%
04 Autres frais de personnel		COGEST	14,50	2,11	12,39	3,17	3,17	3,17	2,88	12,39	0,00	0,00 100%
05 Salaire chauffeur AT		REGIE	7,50	1,67	5,83	1,55	1,55	1,55	1,18	5,83	0,00	0,00 100%
06 Fonctionnement véhicule AT		REGIE	7,32	2,08	5,24	1,47	1,47	1,47	0,83	5,24	0,00	0,00 100%
02 Investissements			38,83	12,65	26,18	26,10	0,00	0,00	0,00	26,10	0,00	0,08 100%
01 Véhicules		COGEST	26,10	0,00	26,10	26,10	0,00	0,00	0,00	26,10	0,00	0,00 100%
02 Equipement bureau		COGEST	12,73	12,65	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08 99%
03 Frais de fonctionnement			45,50	8,76	36,74	8,68	8,68	8,68	11,00	37,04	0,00	-0,30 101%
01 Loyer bureau		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 ??%
02 Services et frais de maintenance		COGEST	0,00	0,30	-0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,30 ??%
03 Frais de fonctionnement des		COGEST	32,40	1,03	31,37	6,97	6,97	6,97	10,46	31,37	0,00	0,00 100%
04 Frais TVA		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 ??%
05 Autres frais de fonctionnement		COGEST	13,10	7,43	5,67	1,71	1,71	1,71	0,54	5,67	0,00	0,00 100%
		REGIE	352,52	159,31	193,21	51,68	41,68	58,25	37,81	189,42	0,00	3,79 99%
		COGEST	1.329,93	329,83	1.000,10	63,12	473,12	394,88	63,20	994,32	0,00	5,78 100%
		TOTAL	1.682,45	489,14	1.193,31	114,80	514,80	453,13	101,01	1.183,74	0,00	9,57 99%

Financial Planning of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraichères Périurbaines à Samanko**

Fin Plan Version: **2010Q1**

Budget Version: **D02**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
04 Audit, suivi et évaluation			38,20	0,55	37,65	13,48	3,48	20,05	0,64	37,65	0,00	-0,00	100%
01 Frais de suivi et d'évaluation		REGIE	10,00	0,43	9,57	0,00	3,00	6,57	0,00	9,57	0,00	0,00	100%
02 Audit		REGIE	12,00	0,00	12,00	6,00	0,00	6,00	0,00	12,00	0,00	0,00	100%
03 Backstopping		REGIE	14,00	0,00	14,00	7,00	0,00	7,00	0,00	14,00	0,00	0,00	100%
04 Frais administratifs (agios)		REGIE	1,10	0,00	1,10	0,24	0,24	0,24	0,38	1,10	0,00	-0,00	100%
05 Frais administratifs (agios)		COGEST	1,10	0,12	0,98	0,24	0,24	0,24	0,26	0,98	0,00	0,00	100%

REGIE	352,52	159,31	193,21	51,68	41,68	58,25	37,81	189,42	0,00	3,79	99%
COGEST	1.329,93	329,83	1.000,10	63,12	473,12	394,88	63,20	994,32	0,00	5,78	100%
TOTAL	1.682,45	489,14	1.193,31	114,80	514,80	453,13	101,01	1.183,74	0,00	9,57	99%

9 CONCLUSIONS

Activités et Finances

Les activités se déroulent normalement mais avec des délais parfois incompressibles tel que le temps de réaction aux DAO et les nombreux ANO pour la réalisation des investissements. Vu que le projet prend fin en Décembre 2010 il faudra une très bonne gestion du temps afin de terminer les aménagements et enclencher les activités de formation. Ceci nécessitera que chaque intervenant dans le processus en prenne conscience et joue sa partition.

Dans cet ordre d'idée, l'option irrigation du périmètre par le fleuve retenue par le bureau d'études comme la meilleure alternative engendrera le passage de la tuyauterie enterrée par des vergers privés. Il faut l'accord des propriétaires et le payement d'indemnités. Il convient de résoudre ce problème au plus tôt.

Critères de suivi

Ceux énumérés au paragraphe 7 demeurent valables.

9.1.1 Efficience

9.1.2 Efficacité

9.1.3 Durabilité

Avis de la SMCL sur les recommandations

9.1.4 Recommandations relatives au planning des activités

9.1.5 Recommandations relatives au planning financier

9.1.6 Recommandations relatives au Cadre logique

9.1.7 Autres recommandations

10ANNEXES

Check-list Efficience

Check-list Efficacité

Check-list Durabilité

Cadre logique

Aperçu des marchés publics

10.1 CHECK LISTE

L'efficience se réfère à la manière dont les ressources de l'intervention de coopération sont converties au moyen des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés.

À remplir par le Projet

1. Données factuelles sur les indicateurs de résultats:	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*		
Indicateurs pour le Résultat 1	0	0	0		
Indicateurs pour le Résultat 2	0	0	0		
Indicateurs pour le Résultat 3	0	0	0		

* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

2. Réalisation des résultats se référant aux indicateurs.	Oui	Non	NA
Ces indicateurs sont-ils formulés de façon 'SMART'?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les indicateurs font-ils l'objet d'un suivi?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existe-t-il une base de comparaison pour chaque indicateur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

3. Données factuelles sur les activités:	La mise en oeuvre avance comme prévu	La mise en oeuvre est retardée	La mise en oeuvre a de l'avance	Explication
pour le Résultat 1		X		Option avancée dans DTF non valable, à re-étudier
pour le Résultat 2		X		R 2 dépend de la réalisation préalable du R 1
pour le Résultat 3		X		R 3 dépend de la réalisation préalable du R 1

4. Les activités sont mises en oeuvre comme prévu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il faudra plus de temps pour réaliser certaines activités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certaines activités peuvent être mises en oeuvre dans un délai plus court	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout délai encouru sera rattrapé avant la fin du projet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout écart détecté influencera considérablement l'atteinte des résultats	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. La qualité générale des activités du projet est jugée:

satisfaisante

suffisante

problématique

6. Les activités contribuent-elles à l'atteinte des résultats planifiés?
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:

7. Est-il possible de planifier les activités de manière plus optimale?
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:

8. Données factuelles sur les dépenses:	% du budget total	% du budget annuel	date de la dernière modif.	Explication	% de la programmation financière année X
pour le Résultat 1					
pour le Résultat 2					
pour le Résultat 3					
pour le Résultat 4					
pour le Résultat 5					
pour le Résultat 6					
pour le Résultat 7					

L'efficacité évalue si les résultats du projet sont atteints et s'ils contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. Elle vérifie si les changements survenus dans la zone du projet sont attribuables au projet même. Elle évalue également si les bénéficiaires utilisent les résultats apportés par le projet.

À remplir par le Projet		Oui	Non	NA
En ce qui concerne les indicateurs de l'objectif spécifique :				
Existe-t-il des indicateurs pour l'objectif spécifique?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils 'SMART'?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les indicateurs de l'objectif spécifique font-ils l'objet d'un suivi?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existe-t-il une base de comparaison?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils atteints?	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*	
Indicateur 1	n.a.	0	n.a.	
Indicateur 2	n.a.	0	n.a.	
Indicateur 3	n.a.	0	n.a.	
Indicateur 4	n.a.	0	n.a.	
* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)				
3. L'objectif spécifique sera-t-il réalisé uniquement grâce aux résultats atteints?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les résultats s'assortissent-ils d'effets secondaires?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il des effets secondaires; influencent-ils l'objectif spécifique?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
de manière positive			de manière négative	
5. Des facteurs extérieurs influencent-ils l'objectif spécifique?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
de manière positive			de manière négative	
6. Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires impliqués dans le projet?		Populations urbaines démunies, aussi bien des hommes, des femmes que des jeunes.		
7. Les groupes qui bénéficie(ro)nt de l'objectif spécifique sont:		Les bénéficiaires directs seront rejoints par des bénéficiaires qui évoluent dans la filière maraîchère urbaine et périurbaine.		
8. Les bénéficiaires ont-ils accès aux résultats fournis par le projet?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):				
9. Les bénéficiaires utilisent-ils les résultats fournis par le projet?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):				
10. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des résultats fournis par le projet?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:				
11. L'exécution du projet répond-elle:				
- aux problèmes des bénéficiaires		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- aux priorités des bénéficiaires		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Les solutions proposées résolvent-elles les problèmes des bénéficiaires?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La durabilité se réfère à la probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention de coopération au développement après le retrait de l'aide du donateur.

À remplir par le Projet	Oui	Non	NA
1. L'instance partenaire participe-t-elle de manière active à :			
rapportage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
prise de décisions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
planning des activités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion financière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mise en oeuvre du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
monitoring et évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources matérielles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Des ressources et capacités sont-elles mise à disposition pour préserver et reproduire les résultats?			
Ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>		
Ressources financières	<input checked="" type="checkbox"/>		
Équipement	<input checked="" type="checkbox"/>		
3. L'instance partenaire prend-elle les dispositions requises pour reprendre le projet?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Existe-t-il un plan d'intégration du projet dans l'instance partenaire? Le cas échéant, expliquez.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le projet assure-t-il une formation institutionnelle aux instances partenaires?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. Le personnel formé reste-t-il en place?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7. Le projet renforce-t-il les capacités des organisations en ce qui concerne?			
Gestion de systèmes	<input checked="" type="checkbox"/>		
Gestion des processus	<input checked="" type="checkbox"/>		
Transfert de connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>		
Networking	<input checked="" type="checkbox"/>		
8. Le projet veille-t-il au renforcement nécessaire des capacités des individus en ce qui concerne?			
Transfert de connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>		
Échange d'expériences	<input checked="" type="checkbox"/>		
Échange de valeurs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Empowerment	<input checked="" type="checkbox"/>		
Networking	<input checked="" type="checkbox"/>		
9. Le projet est-il appuyé par les instances locales suivantes?			
Instances politiques	<input checked="" type="checkbox"/>		
Instances partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>		
Instances de la société civile	<input checked="" type="checkbox"/>		
Instances culturelles (religieuses, ethniques, traditionnelles,...)	<input checked="" type="checkbox"/>		
10. Les modalités d'aide renforcent-elles la durabilité?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Les modalités d'exécution renforcent-elles la durabilité?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Le projet contribue-t-il à la durabilité dans les dimensions suivantes?			
Politique	<input checked="" type="checkbox"/>		
Sociale	<input checked="" type="checkbox"/>		
Institutionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Culturelle	<input checked="" type="checkbox"/>		

10.2 CADRE LOGIQUE

RESULTAT 1	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
« Un système d'aménagement intensif moderne du site maraîcher de Samanko est introduit sur 40 ha »	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre et la superficie des parcelles aménagées Le coût de l'eau à la parcelle 	<ul style="list-style-type: none"> Les PV de dépouillement des offres Le DAP et DAO Le dossier technique Le PV de pré réception Les factures d'eau émises par le comité de gestion du site de Samanko 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation physique du site (clôture, branchement au réseau pour sécurisation solaire) L'AGETIER a la capacité de gérer les appels d'offre dans le temps prévu Technique : le DAO répond aux règles de l'art de l'aménagement hydro-agricole

	ACTIVITÉS	MOYENS	COÛTS (FCFA)
Activité 1.1	Investissements en infrastructure et équipements pour l'appui à la production de maraîchage	Convention avec AGETIER	608.330.000
Activité 1.2	Investissement dans l'infrastructure bord-champs	Convention avec AGETIER	3.345.000
Activité 1.3	Réaliser les études pour les aménagements à construire	Convention avec AGETIER	34.360.000

RÉSULTAT 2	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
« Les producteurs organisés ont acquis les capacités de faire fonctionner, d'organiser et de gérer le périmètre aménagé »	<ul style="list-style-type: none"> La fonctionnalité de la structure de gestion (fréquence réunions et AG, tenue des documents, etc.) Le % des producteurs qui s'acquittent des charges d'eau Le taux d'exploitation des parcelles ; L'évolution du nombre de femmes et des jeunes tributaires des parcelles dans le site de Samanko 	<ul style="list-style-type: none"> Les livres de comptes des groupements concernés PV des assemblées générales du comité de gestion PV d'attribution des parcelles 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation du foncier : accession à la propriété soit transmissible et est réglée dans le cahier des charges Les coûts du maraîchage local restent compétitifs pour les consommateurs urbains

	ACTIVITÉS	MOYENS	COÛTS (FCFA)
Activité 2.1	Faire la relecture du cahier des charges ¹	Animation, ateliers	1.320.000
Activité 2.2	Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion du périmètre	Ateliers	1.640.000
Activité 2.3	Former et conseiller les producteurs organisés pour la gestion du périmètre	Contrat de prestation de service, organisation séances de formation	14.760.000
Activité 2.4	Appuis ou études ponctuels	A déterminer	8.520.000

1. Activité déjà réalisée

RÉSULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
Résultat 3 «La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires»	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins (50) exploitants et producteurs participent à des mécanismes de gestion collective. • Le nombre et le respect des conventions entre le PADAP et les partenaires d'appui 100% des groupements d'exploitants reçoivent un appui conseil régulier et adéquat de la part des institutions compétentes. • L'indice de satisfaction des producteurs par rapport aux services d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques de production du périmètre de Samanko • Les rapports d'activités des différentes institutions participant à l'appui de la filière ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Les SFD sont en mesure d'offrir des services adéquats pour les besoins des producteurs et commerçant(e)s

	ACTIVITÉS	MOYENS	COÛTS
Activité 3.1	Formation et appui conseil technique pour la production maraîchère.	Convention, pour la formation de 32 animateurs de l'Ecole au Champ pour Samanko	20.010.000
Activité 3.2	Formation et appui conseil financier et commercial pour le maraîchage.	Convention. Formation en compte d'exploitation et gestion financière d'une exploitation maraîchère pour les maraîchers de Samanko	20.010.000
Activité 3.3	Recherche pour l'appui à la production de maraîchage	Convention pour la formation de 32 animateurs de l'Ecole au Champ pour Samanko	20.010.000
Activité 3.4 (a)	Inventorier les zones agricoles urbaines actuelles et potentielles, les acteurs de la filière et leurs atouts et leurs contraintes, enregistrer la performance des maraîchers (rentabilité, etc.) (b)	Convention. Recensement avec collaboration étroite Mairie. Atelier de restitution au niveau de la Mairie (c)	6.170.000
Activité 3.5	Formation en gestion de coopératives des principales coopératives dans les six communes de Bamako	Convention.	15.090.000
Activité 3.6	Capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraîchage	Convention, thèmes à définir ensemble avec bénéficiaires de Samanko.	13.120.000

(a) *chaque site* : Superficie cultivée, potentiel d'extension, Régime foncier, Disponibilités en eau (quantité, qualité), Cultures pratiquées (types, périodes), Groupements/association, Typologie socio-économique des producteurs (genre, revenu, ...) et statistiques de production désagrégées selon le sexe. Superficies inventoriés.

(b) Ces informations permettent d'établir l'état des lieux de départ et permettra en conséquence de suivre l'évolution du secteur ; (c) L'atelier de restitution permet d'initier un dialogue permanent entre Mairie et producteurs maraîchers.

10.3 OBSERVATIONS SUR LES RESULTATS D'ETUDE

Observations du Secrétariat Technique du PADAP et de la CTB sur les :

Etudes techniques d'avant projet détaillé, dossier d'appel d'offres, contrôle et surveillance des travaux de construction, équipement et installation du système d'irrigation et infrastructure bord-champ dans le périmètre maraîcher de Samanko.

A. Observations d'ordre général

1. Le rapport est de bonne qualité et constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre du projet PADAP. Il décrit la démarche adoptée tout au long de l'étude technique visant à examiner et évaluer de manière objective les différentes options proposées, notamment en matière de source de l'eau (forages ou fleuve) et de distribution de l'eau à la parcelle (goutte à goutte, aspersion, gravité,...).

L'étude a pris comme objet la superficie totale de 100 ha. Grâce à cela le projet qui vise l'aménagement de 40 ha dans sa phase actuelle, se rassure de mettre en place un aménagement qui pourra être étendu en fonction de la disponibilité de fonds dans le futur.

Les propositions qui touchent à l'action principale du projet se résument comme suit :

Sources d'eau d'irrigation.

- 2 L'étude a comparé deux sources possibles d'eau pour l'irrigation : la nappe d'eau souterraine profonde et le fleuve Niger. Il est démontré que l'exploitation intensive de la nappe phréatique profonde n'est pas techniquement justifiable, pour cause du faible débit des forages, des distances minimales à respecter entre les forages, l'incapacité des forages de se réalimenter suffisamment et les risques de dégradation du couvert végétatif dans les environs. La quantité d'eau qui peut être pompée avec les forages actuels ne permet l'exploitation que de 20 ha de maraîchage au maximum. Et même à ce rythme là le dispositif est déjà en surexploitation de la nappe souterraine. La seule alternative pour apporter des quantités d'eau suffisantes est de pomper l'eau dans le fleuve Niger qui permet d'apporter des quantités suffisantes pour les 40 ha actuels et pour l'extension éventuelle.

Source d'eau potable.

- 3 Il est recommandé de valoriser la présence des forages dans la parcelle en installant un dispositif d'exploitation de l'eau souterraine pour servir d'eau potable.

Distribution de l'eau d'irrigation à la parcelle

4. Concernant l'option de l'irrigation par goutte à goutte, l'étude évoque la problématique de l'exploitation d'un tel système. Les maraîchers maîtrisent d'autres systèmes d'irrigation, mais ne justifient aucune expérience en matière d'irrigation par goutte à goutte. A ces conclusions de l'étude peuvent être ajoutées les observations suivantes : i) les maraîchers sont demandeurs d'un système qui leur permette d'arroser le feuillage des plantes en saison des pluies ; ii) non seulement l'exploitation, mais également la maintenance (travaux de maintenance du matériel et remplacement régulier de composantes du réseau goutte à goutte) posent des problèmes auquel le projet ni les maraîchers ne peuvent faire face en ce moment.
5. La proposition de l'étude pour la distribution de l'eau à la parcelle est donc qu'elle soit réalisée à partir du pompage de l'eau du fleuve dans une conduite principale. Deux conduites secondaires dérivent ensuite au niveau du périmètre. Les conduites secondaires desservent des conduites tertiaires qui dérivent finalement dans un dispositif de distribution d'eau au niveau de chaque parcelle. Chaque exploitant pourra disposer de la quantité d'eau nécessaire pour l'irrigation de ses cultures de manière autonome et individuelle, un minimum d'organisation sera évidemment nécessaire pour mieux coordonner le pompage et la distribution de l'eau. Le système proposé permet l'introduction d'innovations technologiques dans le futur.

B. Observations qui devront être prises en compte lors de l'élaboration du DAO.

Général

6. Le PADAP actuel vise l'aménagement de 40 ha, comme prévue dans la convention du projet. L'Appel d'Offres sera établi pour cette superficie et non pour la totalité des 100 ha disponibles.
7. Il sera dès lors nécessaire d'identifier de manière précise cette zone de 40 ha à aménager tout en prévoyant une éventuelle extension.
8. Le DAO pourrait éventuellement prévoir deux lots : lot 1 (aménagement de 40 hectares) et lot 2 (extension de l'aménagement à 100 hectares). Ceci permettrait d'évaluer la capacité du projet d'aller au-delà des 40 ha initiaux, voire de déterminer les fonds nécessaires pour le faire.

Irrigation à partir du fleuve.

9. Le fleuve, au niveau de la prise où la station devrait se faire, présente une bifurcation. La question de l'endroit précis où la prise se fera sur le fleuve reste posée.
10. La problématique de l'accès au fleuve en traversant les propriétés privées reste également sans réponse. Cette solution devrait pourtant exister avant d'engager les investissements. Les actions à entreprendre et les responsabilités devront être établies, les accords nécessaires obtenus.

11. Pourraient être envisagées comme alternatives : i) la possibilité du passage de la tuyauterie principale dans la rue adjacente au périmètre du côté nord séparant les deux propriétés privées (une vers le fleuve et l'autre contiguë à ICRISAT) ii) la proposition d'alternatives aux prestataires de l'exécution des travaux. Selon le plan d'aménagement c'est la piste adjacente le périmètre du côté nord qui est privilégiée, reste à analyser la faisabilité sur le plan du lotissement des parcelles (administration publique de Kati).
12. L'étude ne précise pas d'aménagement spécifique pour sécuriser les motopompes qui seront installées en bordure du fleuve : dalot, abris sous toit, magasin ? Il serait par ailleurs préférable de prévoir une construction qui permette de préserver la bonne qualité du matériel le plus longtemps que possible.

Distribution de l'eau à la parcelle

13. En page 43 (RP) l'aménagement de bassins en béton armé est mentionné, tandis qu'en page 36 il est précisé que chaque conduite tertiaire dérive dans des canaux quaternaires en terre à partir desquels l'exploitant disposera de la main d'eau. Les plans SK 3 et SK 5 ne mentionnent pas les réservoirs. Le devis estimatif annexé au RP mentionne «2.2 Aménagement parcellaire ». En ce qui concerne le PADAP l'option des bassins individuels est à favoriser pour optimiser le dispositif et permettre, à juste titre, l'arrosage des feuillages de certaines cultures. Les dimensions de ces bassins doivent par ailleurs être précisées, en tenant compte du point suivant :
14. La fréquence d'irrigation proposée est d'une fois tous les 6 jours, pour une durée de 10 heures. Ceci est justifié par les calculs pour optimiser un dispositif d'irrigation sur 40 (voire 100) hectares. Cette optimisation ne correspond toutefois pas avec les caractéristiques socio-économiques d'une exploitation maraîchère périurbaine (grande disponibilité de main d'œuvre peu qualifiée). Les maraîchers maîtrisent parfaitement l'irrigation 'localisée' avec des arrosoirs, en apportant de petites doses de manière quotidienne. Ceci aura son implication dans l'organisation des tours d'eau et sur le dimensionnement des réservoirs individuels.
15. Le projet PADAP n'a pas vocation de projet de recherche. Il vise la restitution aux maraîchers déguerpis de Bamako de leur outil de travail professionnel. Pour toute innovation, il sera indispensable d'identifier : les problèmes, les opportunités d'amélioration, les innovations disponibles, leur aptitude pour fonctionner à Samanko, les bénéficiaires potentiels, etc. etc. Ce volet ne peut faire l'objet du projet actuel avec sa durée de vie déterminée. Il suffit à présent de se rassurer que le dispositif prévu permette l'introduction d'innovations dans le futur. Il est donc demandé de ne pas inscrire les équipements proposés en page 36 au point a) du 4-4-1 dans le DAO pour le marché de réalisation.

Installations d'eau potable

16. Le dispositif proposé risque d'apporter des frais non prévus trop importants. Le projet pourrait dans un premier temps équiper un seul forage à proximité du bâtiment d'exploitation. Ce dispositif ne nécessite pas l'installation d'un réseau de bornes ni de champs solaires, étant donné que le périmètre sera branché sur l'EDM, projet envisagé sur budget national. Dans le rapport annexe 2, un tableau de devis estimatif

a été donné pour l'équipement des deux blocs, nous suggérerions que chaque bloc soit un lot à part dans le DAO, nous permettant d'avoir les coûts des installations. Cela permettra d'évaluer la possibilité de faire réaliser tout le dispositif ou d'attendre une prochaine phase pour le compléter.

17. Vu l'échelle réduite de l'exploitation de la nappe phréatique, il n'est plus utile de prévoir le suivi piézométrique.

Divers

18. Les installations 'bord-champ' sont prévues dans l'étude à la distance maximale de la grande route. Cela représente quelques inconvénients majeurs : i) le transformateur de l'EDM qui se trouvera en bordure de la route devra être relié sur une distance de 1km, ii) toute la production sera concentrée sur le point le plus éloigné pour tous, y compris pour les commerçants, iii) en tenant compte de l'emplacement des 40 ha à aménager en priorité, il serait peu pratique que les installations se trouvent à une grande distance des cultures ; iv) l'installation se retrouve loin du forage équipé, alors que leur regroupement serait avantageux sur le plan des coûts et du gardiennage. Cet emplacement devra donc être revu.
19. Par ailleurs, il serait recommandé de prévoir des installations de toilettes et WC.
20. Il est impératif de prendre en compte dès à présent la nécessité de l'installation de brise-vents dans le champ. Il serait préférable de les prévoir dans le plan d'aménagement (brise-vents primaires, secondaires,... de nature permanente, temporaire, ...). Le rapport mentionne le risque d'érosion éolienne, (Ann. III p13), les cultures maraîchères ne supporteraient pas les dégâts causés par le vent. Le rapport mentionne sommairement les haies vives et d'ombrage (Ann. III p. 19) alors qu'il s'agit bien de la nécessité incontournable de besoins en brise-vents.
21. En ce qui concerne la clôture mentionnée en page 42, il est à noter que la partie « Ouest » sera également protégée par un mur en parpaing, la construction fait l'objet d'une autre convention. La clôture en grillage galvanisé n'est en conséquence pas nécessaire.

C. Observations d'ordre général

22. Hydrologie en page 11 : Revoir la logique des tableaux 5 et 6 des cotes du Niger à Bamako (surtout la logique des titres et des chiffres moyennes et minimales). La cote minimale ne devrait pas être supérieure à la moyenne. Le titre du tableau 6 devrait être « cotes maximales IGN »
23. Il est noté que le rapport fait la distinction entre le bloc « Est » et le bloc « Ouest », alors que le PADAP jusqu'à présent distinguait les blocs « Nord » et « Sud ». Il est compris que le bloc « Est » correspond au bloc « Sud » et le bloc « Ouest » au bloc « Nord ».
24. La recommandation concernant l'accompagnement de l'activité « compost » pourrait être envisagée sur budget national dans une phase future du projet.

25. Impacts liés à la station de pompage (Annexe III p. 13 et RP page 27), il n'est pas précisé pour qui la station de pompage constituera une nuisance.
26. L'observation sur l'exode rural (Annexe III et RP) n'est pas pertinente, étant donné que les parcelles seront attribuées à des maraîchers urbains victimes du « déguerpissement ». Il n'y aura a priori pas d'impact (ni positif ni négatif) sur l'exode rural.
27. De même, la pollution due à la forte présence humaine est à minimaliser, étant donné qu'il n'y aura pas de construction d'habitat dans les parcelles individuelles.
28. Il est à noter que le cahier des charges qui figure en annexe de l'Annexe III n'est pas la dernière version approuvée du document. L'appellation « cahier des charges » n'est par ailleurs plus d'actualité, il s'agit maintenant d'un « contrat d'exploitation ».
29. Le rapport mentionne les précautions à prendre par les entreprises qui exécuteront les travaux pour diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, ce qui est très positif. Le rôle du PADAP (Ann. III p. 20) en la matière est à revoir, étant donné que la mise en œuvre du projet a été déléguée à l'AGETIER qui a son tour a contracté le bureau d'études pour le suivi et le contrôle des travaux.
30. Erreur de chiffres en page 36 sur les superficies mentionnées dans le paragraphe a) (voir aussi les remarques plus pertinentes sur ce paragraphe au point 15).

Observations du Secrétariat Technique du PADAP et de la CTB sur le rapport intermédiaire dans le cadre de la convention relative Projet d'Appui au Développement des Activités maraîchères à Samanko.

La CRA a soumis le résultat des enquêtes sur l'état des lieux du maraîchage urbain dans les 6 communes. De manière générale, les documents constituent le fruit d'un travail détaillé qui permet de jeter les bases pour des travaux futurs. Ce rapport est un rapport intermédiaire, il rend compte d'une partie du travail réalisé, il est entendu qu'une bonne partie des activités reste encore à réaliser.

Les observations sont donc faites dans cet esprit, pour permettre à la CRA d'atteindre les objectifs projetés en réalisant la suite des travaux.

- Il serait utile de présenter les résultats des travaux dans un document synthétique, avec une partie narrative pour mieux interpréter les résultats.
- Les documents préparés à présent seraient des annexes à ce document général.
- Il conviendra de garder en mémoire la suite des activités, après que l'état des lieux ait été élaboré : le projet devra être en mesure de déterminer les besoins en formation des coopératives et des maraîchers, afin de pouvoir sélectionner les thèmes de formation ainsi que les partenaires les mieux indiqués.
- En conséquent, il serait utile d'élaborer d'avantage les fiches 12 et 13 afin de déterminer de manière précise les contraintes des maraîchers.
- En ce qui concerne la création d'emplois, il semble que la fiche surestime de manière systématique les besoins en main d'œuvre, ceci est à revoir

10.4 APERCU DES MARCHES PUBLICS

PROGRAMMATION MARCHES PUBLICS 2010 PROJET : APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MARAICHIERES DE SAMANKO (PADAP)



Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type du marché	Devise	Montant (estimé / réalisé)	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode d'exécution	Code(s) Budgétaire(s)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Milestones (réalisés ou planifiés)				
													Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
	Achat du véhicule "co-gestion"	Achat d'un véhicule 4x4	Biens	FCFA	16.762.000	25.554 Euros	cogestion	Z 02 01	SERA MALI	Appel d'Offre Ouvert	Notification au fournisseur SERA Mali	le véhicule est réceptionné le 14/01/2010, il reste le paiement de la facture	Fait	Fait	12 octobre 2009	Octobre 2009	Q1 2010
	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée Périmètre Samanko	Faire des travaux d'aménagement sur le site de samanko	Travaux	FCFA	635.911.922	969.441.475	cogestion	Z 01 01 et Z 01 02 et Z 01 03	AGETIER	Appel d'Offre Ouvert		sur un marché de 655.574.175, il a été réalisé un montant de 196.672.253 au compte de 30% de la signature de la convention			Q4 2009	Q1 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention "Etat des Lieux Maraichage Urbain" et "Formation coopératives de Bamako"	Etablir un état des lieux du maraichage urbain dans les 6 communes de Bamako, formations.	Services	FCFA	21.026.362	32.054	cogestion	A 03 04 et A 03 05	CRA			sur un marché de 23.362.625, il a été réalisé un montant de 2.336.263 dès la signature de la convention avec la CRA.			Q1 2010	Q2/Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention mise en place et formation structures de gestion du périmètre	Accompagner les coopératives des maraichers dans l'organisation de la gestion du périmètre maraicher de Samanko.	Services	FCFA	16.400.000	25.002	cogestion	A 02 02 et A 02 03	CRA (à confirmer)			Le marché n'est pas encore exécuté, il est à prévoir.			Q2 2010	Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention "Ecole au Champ"	Formation et appui conseil pour les techniques de production maraichères.	Services	FCFA	20.010.000	30.505	cogestion	A 03 01	CRA (à confirmer)			Le marché n'est pas encore exécuté, il est à prévoir.			Q2 2010	Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention "aspects financiers"	Formation et appui conseil financier et commercial pour le maraichage.	Services	FCFA	20.010.000	30.505	cogestion	A 03 02	CRA (à confirmer)			Le marché n'est pas encore exécuté, il est à prévoir.			Q2 2010	Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention "Recherche"	Recherche appliquée pour l'appui à la production de maraichage	Services	FCFA	20.010.000	30.505	cogestion	A 03 03	CRA (à confirmer)			Le marché n'est pas encore exécuté, il est à prévoir.			Q2 2010	Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités
	Convention "Capitalisation"	Capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraichage	Services	FCFA	13.120.000	20.001	cogestion	A 03 06	CRA (à confirmer)			Le marché n'est pas encore exécuté, il est à prévoir.			Q2 2010	Q3 2010	Paiement prévu en tranches selon exécution activités